



Désormais, vous ne verrez plus **Jamel DEBOUZZE** avec les mêmes yeux; ce n'était certes pas mon idole car il ne me faisait même pas rire mais je pensais qu'il était très courageux de vivre ainsi avec son handicap.

Confirmé dans une émission qui lui a été consacrée dans « envoyé spécial » le 16 décembre 2004 ... mail qui vient de l'île de La Réunion.

Je pense que la plupart d'entre vous connaissent le comédien « Jamel Debbouze », et parmi vous combien se sont déjà demandés ce qui est arrivé à son bras ?

Certains d'entre vous me diront « c'est génétique, ou alors il a eu ça quand il était enfant... ». Et bien ici à l'île de La Réunion, petite île de l'océan indien nous avons la réponse !!

Laissez-moi vous raconter l'histoire et si vous le voulez vous pourrez aller vérifier mes dires sur le Net.

Ici, il y a un chanteur de saga très connu qui porte le nom de « Michel ADMETTE ». Ce dernier a eu un fils et une fille. Son fils était parti en France (région parisienne) pour finir ses études. Un jour de janvier 1990 Jean Paul Admette (le fils de Michel) était sur le quai et attendait paisiblement son métro lorsque soudain un groupe de jeunes se dirige vers lui et commence à l'agresser pour lui dérober son blouson.

Seulement Jean-Paul ne se laisse pas faire. Mais d'un coup il se trouve en contre bas sur les rails. Il est trop tard pour lui! le temps de se lever, il prend le métro de pleine face.

Le jeune qui l'a poussé en contrebas s'est fait happer par le train et y a laissé son bras. Oui, voilà comment Jamel a perdu son bras, en agressant un jeune qui n'avait rien demandé à personne et qui y a laissé sa vie en voulant garder son bien.

Sachez que Jamel jusqu'à aujourd'hui, n'a jamais demandé pardon ou formulé des excuses aux parents de Jean-Paul. Voyez le tableau, le comédien qui vous faisait tant rire n'est rien qu'un délinquant qui ne regrette rien.

Si vous le désirez faites passer ce mail à ceux qui aiment ce comédien et aux autres aussi. Pour plus de renseignements, il vous suffit d'aller voir « Jamel poursuivi par son passé » en plus cela ne l'empêche pas d'organiser des soirées avec des journalistes qu'il a invités lui-même pour prendre des clichés et de faire un procès auxdits journalistes pour, je cite « atteinte à sa vie privée ». Ce n'est qu'un voyou, un bandit, qui se permettait qui plus est, de se vautrer sur les genoux de l'épouse de l'ex Président de la République Chirac pour lui dégoiser des histoires pour lesquelles même un enfant, sensé, ne rirait pas. JAMEL DEBOUZZE TU PORTES VRAIMENT BIEN TON NOM, T'ES QU'UNE MERDE

Un ami de la famille ADMETTE